

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	18.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Argentinien, Ägypten
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Ackermann, Nadja
Barras, François
Benteli, Marianne
Berclaz, Philippe
Bernet, Samuel
Bovey, Audrey
Burgos, Elie
Bühlmann, Marc
Caretto, Brigitte
Eperon, Lionel
Guignard, Sophie
Hirter, Hans
Huguenet, François
Hulliger, Caroline
Käppeli, Anita
Mach, André
Pasquier, Emilia
Schnyder, Sébastien
Schubiger, Maximilian
Unbekannt, Autor
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Ackermann, Nadja; Barras, François; Benteli, Marianne; Berclaz, Philippe; Bernet, Samuel; Bovey, Audrey; Burgos, Elie; Bühlmann, Marc; Caretti, Brigitte; Eperon, Lionel; Guignard, Sophie; Hirter, Hans; Huguenet, François; Hulliger, Caroline; Käppeli, Anita; Mach, André; Pasquier, Emilia; Schnyder, Sébastien; Schubiger, Maximilian; Unbekannt, Autor; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Ägypten, Argentinien, 1990 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 18.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Politische Grundfragen	1
Image der Schweiz im Ausland	1
Rechtsordnung	1
Rechtshilfe	1
Institutionen und Volksrechte	1
Regierungspolitik	1
Aussenpolitik	2
Beziehungen zu internationalen Organisationen	3
Zwischenstaatliche Beziehungen	4
Gute Dienste	10
Entwicklungspolitik	10
Aussenwirtschaftspolitik	11
Landesverteidigung	12
Militäreinsätze	12
Wirtschaft	13
Wirtschaftspolitik	13
Konjunkturlage- und politik	13
Wirtschaftsordnung	14
Geld, Währung und Kredit	14
Banken	14
Landwirtschaft	14
Tierische Produktion	14
Infrastruktur und Lebensraum	15
Energie	15
Kernenergie	15
Sozialpolitik	15
Gesundheit, Sozialhilfe, Sport	15
Sozialhilfe	15
Soziale Gruppen	15
Frauen und Gleichstellungspolitik	16
<hr/>	
Parteien, Verbände und Interessengruppen	17
Parteien	17
Grosse Parteien	17
Verbände	17
Landwirtschaft	17

Abkürzungsverzeichnis

VBS	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
UNO	Organisation der Vereinten Nationen
EFTA	Europäische Freihandelsassoziation
WTO	Welthandelsorganisation
SECO	Staatssekretariat für Wirtschaft
OSZE	Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
SiK-SR	Sicherheitspolitische Kommission des Ständerates
NGO	Nichtregierungsorganisation
OECD	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
BLW	Bundesamt für Landwirtschaft
EU	Europäische Union
EVD	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
AIA	Automatischer Informationsaustausch
BVET	Bundesamt für Veterinärwesen (später: Bundesamt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen BLV)
SGB	Schweizerischer Gewerkschaftsbund
EDA	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
WBF	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
NATO	North Atlantic Treaty Organization
G20	Gruppe der zwanzig wichtigsten Industrie- und Schwellenländer
DEH	Direktion für Entwicklungszusammenarbeit und humanitäre Hilfe
SBV	Schweizerischer Bauernverband
EVD	Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement
IKRK	Internationales Komitee vom Roten Kreuz
MERCOSUR	Gemeinsamer Markt des Südens
LGBTI	Lesben, Schwule, Bisexuelle, Transgender, Intersexuelle
cisgender oder zigender	Eine Person, deren Geschlechtsidentität übereinstimmt, mit dem Geschlecht, dem sie nach der Geburt zugeordnet wurde.
<hr/>	
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
ONU	Organisation des Nations unies
AELE	Association européenne de libre-échange
OMC	Organisation mondiale du commerce
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
CPS-CE	Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats
ONG	Organisation non gouvernementale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
UE	Union européenne
DFE	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
EAR	Echange automatique de renseignements
OVF	Office fédéral vétérinaire (après: Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV)
USS	Union syndicale suisse
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
DEFR	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
OTAN	L'Organisation du traité de l'Atlantique nord
G20	Groupe des vingt
DDA	Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire
USP	Union Suisse des Paysans
DFE	Département fédéral de l'économie publique
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
MERCOSUR	Marché commun du Sud
LGBTI	Lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexuées
cisgenre	Se dit d'une personne qui se reconnaît dans le sexe qui lui a été attribué à la naissance

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Politische Grundfragen

Image der Schweiz im Ausland

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 01.02.2011
MARC BÜHLMANN

Die vom New Yorker Konsumentenforschungsinstitut GfK jährlich durchgeführte Studie zum **Image** von 50 Ländern weist die Schweiz auf Rang 8 aus. Das EDA bezeichnet diesen Rang in Anbetracht der negativen Schlagzeilen zur UBS-Affäre als ausgezeichnetes Ergebnis. Als grösste Stärken der Schweiz betrachtet die Studie das Engagement für die Umwelt, die Lebensqualität und die Respektierung politischer Rechte. Hingegen scheint das Image der Bevölkerung von einigen Ländern eher negativ beurteilt worden zu sein. In Deutschland, Frankreich, der Türkei und Ägypten rutschte dieser Indikator im Vergleich zum Vorjahr stark ab. Dies dürfte auf die auch international stark wahrgenommenen Abstimmungsresultate – etwa zur Minarettinitiative – zurückzuführen sein. Angeführt wird die Rangliste von den USA, Deutschland und Frankreich.¹

Rechtsordnung

Rechtshilfe

GERICHTSVERFAHREN
DATUM: 17.12.2013
NADJA ACKERMANN

Im Jahr 2013 konnten die CHF 5 Mio. **Duvalier-Gelder** an Haiti zurückerstattet werden. Die Angehörigen des ehemaligen Staatspräsidenten hatten keine Beschwerde gegen das Urteil des Bundesverwaltungsgerichts eingereicht. Auf drei Jahre weiterhin gesperrt bleiben jedoch die CHF 760 Mio. aus Tunesien und Ägypten, die im Zuge des Arabischen Frühlings auf Schweizer Bankkonten eingefroren worden waren.²

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 21.05.2014
NADJA ACKERMANN

Die Sperrung und Rückerstattung unrechtmässig erworbener Vermögenswerte ausländischer, politisch exponierter Personen soll sich künftig auf eine gesetzliche Grundlage stützen können. Im Mai 2014 verabschiedete der Bundesrat die Botschaft zu einem entsprechenden Gesetzesentwurf, dessen Ausarbeitung auf eine im Kontext des Arabischen Frühlings überwiesene Motion Leutenegger Oberholzer (sp, BL) zurückging. Hatte sich der Bundesrat bei den Vermögenssperrungen gegen Personen aus dem Umfeld der gestürzten Präsidenten Ben Ali (Tunesien) und Mubarak (Ägypten) noch auf die Verfassung gestützt, soll in Zukunft ein eigenes, die bisherige Praxis zusammenfassendes Bundesgesetz die **Voraussetzungen für die Anordnung der Sperrung, Einziehung und Rückerstattung von Potentatengeldern** regeln. Der Gesetzesentwurf ist Teil der seit den 1980er Jahren laufenden, proaktiven Rückerstattungspolitik und zielt unter anderem auf die Wahrung der Reputation des schweizerischen Finanzplatzes und die Bekämpfung der Straflosigkeit.³

Institutionen und Volksrechte

Regierungspolitik

ANDERES
DATUM: 31.12.2019
MARC BÜHLMANN

Auch **2019** trafen sich die Spitzen der vier Regierungsparteien, um im Rahmen der **von-Wattenwyl-Gespräche** mit dem Bundespräsidenten und einer Delegation des Bundesrats über wichtige anstehende Geschäfte zu diskutieren. Die Regierung nutzt diese vier mal pro Jahr im von-Wattenwyl-Haus in Bern stattfindenden Gespräche, um über zentrale Anliegen zu informieren und mit den Parteien über mögliche Lösungsansätze zu verhandeln.

Mitte Februar, kurz vor der Frühjahrssession, diskutierten Guy Parmelin, Ignazio Cassis, der aktuelle Bundespräsident Ueli Maurer sowie Bundeskanzler Walter Thurnherr mit den Parteien über die Europapolitik und die wirtschaftliche Entwicklung. Aussenminister Ignazio Cassis informierte über den Stand des institutionellen Rahmenabkommens mit der EU und über das Vorgehen beim UNO-Migrationspakt. Diskutiert wurde weiter über die Auswirkungen des Brexit auf die Schweiz. Neo-Wirtschaftsminister Guy Parmelin orientierte über die Konjunkturlage und über die geplanten Gespräche über ein Freihandelsabkommen mit den USA. Im Weiteren

kritisierten die Parteien, dass der Bundesrat mit seiner Weigerung, eine unabhängige Behörde einzusetzen, die Regulierungsfolgenabschätzungen bei neuen Gesetzen vornehmen soll, verschiedene Motionen nicht vollständig umsetze.

Um über die Beschaffung der neuen Kampfflugzeuge zu diskutieren, nahm die neue Vorsteherin des VBS, Viola Amherd, erstmals als Bundesrätin an den von-Wattenwyl-Gesprächen teil. Sie führte aus, dass der Kauf der Flugzeuge, nicht aber des ebenfalls zu beschaffenden Systems für eine bodengestützte Luftverteidigung als referendumsfähiger Planungsbeschluss vorgelegt werden soll. Neben Amherd, dem Bundespräsidenten und dem Bundeskanzler war auch Simonetta Sommaruga bei den Gesprächen zugegen. Die Neo-Energieministerin informierte über die Entwicklungen in der Klimapolitik, da das Parlament in der anstehenden Sondersession auch über das CO₂-Gesetz debattieren wird. Finanzminister Ueli Maurer berichtete zudem über den Stand der Bundesfinanzen. Man habe ein finanzpolitisches Ausnahmejahrzehnt hinter sich. Die Parteien wünschten schliesslich auch eine Information zur aktuellen Europapolitik.

Das Europadossier war dann auch wieder Gegenstand der Klausur im Vorfeld der Herbstsession Ende August, bei der der Bundesrat in corpore teilnahm. Ignazio Cassis informierte über die innenpolitische Diskussion, die zu den noch offenen Punkten im Rahmenabkommen angestossen worden sei. Guy Parmelin sprach zu den Freihandelsverhandlungen mit den Mercosur-Staaten. Diskutiert wurde zudem über die Probleme mit sogenanntem «Soft Law». Schliesslich legten die einzelnen Departementsvorsteherinnen und -vorsteher ihre strategischen Ziele im Rahmen der Legislaturplanung 2019–2023 dar. Die Parteien betonten dabei die Bedeutung der Digitalisierung.

Mitte November – also nach den eidgenössischen Wahlen und vor der ersten Session der 51. Legislatur – diskutierten die Beteiligten Politikspitzen über die prognostizierte konjunkturelle Abschwächung. Im Rahmen der Diskussionen rund um die Europapolitik kam erneut der Brexit und die so genannte «Mind the gap»-Strategie zur Sprache: Die Schweiz hat sich früh mit Hilfe von bilateralen Abkommen mit Grossbritannien auf mögliche Szenarien vorbereitet. Debattiert wurde zudem auch der Fall «Pilatus» bzw. der Entscheid des EDA, dass die Unterstützung der Regime von Saudi-Arabien und den Vereinigten Arabischen Emiraten durch die Pilatus Werke einzustellen sei.⁴

Aussenpolitik

Aussenpolitik

Lors de ses différentes interventions devant les Chambres, R. Felber décrit également l'**aide humanitaire** apportée par la Confédération en faveur des **personnes déplacées** à cause du conflit. Cette aide fut relativement conséquente – 10 millions de francs – et regroupa les forces de plusieurs organisations dont le CICR, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge mais aussi le Corps suisse d'aide en cas de catastrophe et la Direction pour l'aide humanitaire et la coopération technique (DDA). Parmi les actions entreprises figurèrent notamment des dons à ces différents organismes ainsi qu'un soutien aux victimes bloquées en Jordanie (financement du rapatriement par avion, aides sur le terrain). La Suisse désire aussi, selon le conseiller fédéral, participer à l'aide internationale qui sera probablement octroyée aux trois pays directement touchés par la crise du Golfe persique (Egypte, Jordanie, Turquie) afin de compenser leurs pertes économiques.⁵

Les Chambres fédérales ont voté un crédit de 130 millions de francs pour financer une **action internationale**, sous la direction de la Banque mondiale, en faveur des pays les plus touchés par les retombées de la **crise du Golfe**, à savoir la Jordanie, la Turquie et l'Egypte. En effet, l'invasion du Koweït et l'embargo décrété par les Nations Unies à l'encontre de l'Irak ont eu de graves conséquences économiques sur ces trois pays: arrêt des exportations, interruption des transferts financiers de leurs ressortissants travaillant au Koweït ou en Irak et afflux de réfugiés. Plusieurs députés se sont opposés à l'aide en faveur de la Turquie, en raison des violations des droits de l'homme qui se produisent régulièrement dans ce pays; d'autres ont critiqué celle en faveur de la Jordanie en raison de son attitude favorable à l'Irak lors de la crise du Golfe. Une proposition socialiste demandant l'exclusion de la Turquie de l'aide a été rejetée à une

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 13.09.1990
BRIGITTE CARETTI

VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBECHLUS
DATUM: 19.03.1991
ANDRÉ MACH

large majorité par le Conseil national. D'autres membres de la commission ont demandé qu'Israël bénéficie aussi de l'aide suisse, étant donné qu'il a aussi été touché par la guerre. Mais, après que O. Stich a précisé qu'Israël n'avait pas souffert de l'embargo vis-à-vis de l'Irak, cette proposition a été retirée. De toute manière, en raison du caractère international de l'action sous l'égide de la Banque mondiale, il n'était pas possible de lier la contribution de la Suisse à certaines conditions particulières.⁶

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 23.05.2013
EMILIA PASQUIER

Au mois de mai, le Conseil fédéral a mis en consultation le projet de loi sur le **blocage et la restitution des avoirs de potentats**. En effet, suite aux bouleversements du printemps arabe, le gouvernement avait bloqué les avoirs des dirigeants politiques déchus d'Égypte (Moubarak) et de Tunisie (Ben Ali). Ce projet vise principalement à légiférer sur la pratique actuelle helvétique, qui se base sur la « Lex Duvalier » de 2011.⁷

Beziehungen zu internationalen Organisationen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 09.12.1995
LIONEL EPERON

Après les déconvenues rencontrées par l'AELE en 1994, les perspectives d'avenir quant à l'évolution de l'organisation se sont quelque peu améliorées durant l'année sous revue. Désireuse de renforcer sa présence et son influence européenne sans pour autant élargir le nombre de ses membres, l'Association a adopté à Bergen (Norvège) une déclaration prévoyant la conclusion de **nouveaux accords de libre-échange** avec les pays tiers. Dans cette perspective, l'AELE devait tout d'abord signer un accord de ce type avec la Slovénie dont la demande d'adhésion à l'organisation est toujours pendante. Lors de la réunion des ministres des pays membres qui s'est déroulée à Zermatt (VS), l'Association a par la suite conclu des accords multilatéraux de libre-échange avec la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie ainsi que des déclarations de coopération avec trois pays d'Afrique du Nord (Égypte, Maroc et Tunisie). Celles-ci pourraient servir de base à la création d'une future zone de libre-échange. Signalons enfin que le secrétariat général de l'AELE – qui a repris ses activités début juillet après avoir été réorganisé et redimensionné – restera basé à Genève.⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 27.01.2007
ELIE BURGOS

L'**Égypte et les membres de l'AELE** ont signé un **accord de libre-échange** au mois de janvier. Le commerce des produits industriels et agricoles sera ainsi libéralisé entre l'Égypte et les pays signataires.⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 16.01.2008
ELIE BURGOS

Le Conseil fédéral a présenté son message concernant l'**accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et la République arabe d'Égypte** ainsi que sur l'arrangement sur le commerce de produits agricoles entre la Suisse et l'Égypte.¹⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 29.09.2011
ANITA KÄPPELI

Ende September wurde eine von der Schweiz zusammen mit Argentinien und Marokko ausgearbeitete Resolution im **UNO-Menschenrechtsrat** in gegenseitigem Einvernehmen verabschiedet. Durch diesen Entscheid wurde die Position eines neuen Sonderberichterstatters geschaffen, welcher die UNO-Mitgliedsstaaten in Situationen beraten und unterstützen kann, in welchen die Menschenrechte oder das humanitäre Völkerrecht grob verletzt werden.¹¹

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 23.02.1991
ANDRÉ MACH

Le président de l'Equateur **Rodrigo Borja Cevallos** et son ministre des affaires étrangères, tout comme le ministre des affaires étrangères argentin Guido di Tella quelques semaines plus tard, **ont eu des entretiens officiels avec R. Felber et J.P. Delamuraz** au sujet notamment de la coopération entre la Suisse et leur pays respectif.¹²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 02.02.1993
AUTOR UNBEKANNT

Une délégation du Conseil fédéral a reçu le **président de l'Argentine, Carlos Menem**, pour discuter des relations économiques entre les deux pays. Un accord de rééchelonnement de la dette de l'Etat argentin et une déclaration d'intention conjointe ont été signés lors de cette réunion.¹³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 29.01.1994
LIONEL EPERON

La tenue du World Economic Forum à Davos a fourni au conseiller fédéral **Flavio Cotti** l'occasion de recevoir à Berne les ministres des affaires étrangères israélien et égyptien, **Shimon Peres** et **Amr Moussa**, avec qui il a parlé du processus de paix au Proche-Orient.¹⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 25.05.1994
LIONEL EPERON

Le secrétaire d'Etat **Jakob Kellenberger** s'est rendu en **Egypte** et en **Syrie** où il a dressé la liste des engagements de la Suisse au Proche-Orient. A cet égard, 60 millions de francs sur cinq ans sont prévus pour des travaux de reconstruction en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. J. Kellenberger en a également profité pour rappeler que la Suisse était prête à offrir ses bons offices.¹⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 12.10.1994
LIONEL EPERON

Après la Chine en 1992, la Malaisie, Hong Kong et la Thaïlande en 1993, **Jean-Pascal Delamuraz** a à nouveau intensifié ses contacts avec les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est. Accompagné d'une importante délégation de représentants de l'économie suisse, il s'est rendu cette année au **Vietnam**, puis en **Indonésie** dans l'optique d'établir de nouvelles relations économiques avec ces pays. Le chef du DFEP s'est également déplacé aux Etats-Unis, puis au Chili et en Argentine.¹⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 28.04.1997
LIONEL EPERON

Dans le cadre d'un voyage de huit jours en **Amérique latine**, le conseiller fédéral Flavio Cotti - qui était accompagné pour la circonstance par des représentants de l'économie suisse - s'est tout d'abord rendu au Pérou où un accord d'entraide judiciaire en matière pénale a pu être signé avec les autorités nationales. Au terme d'une entrevue avec le président Alberto Fujimori, le chef du DFAE a ensuite poursuivi son séjour diplomatique vers l'Argentine. Placée sous le signe des relations économiques bilatérales, la visite de Flavio Cotti à Buenos Aires a notamment permis la signature d'une convention de double imposition entre les deux pays. Le chef de la diplomatie helvétique a eu en outre un entretien avec le président argentin Carlos Menem. La délégation suisse a finalement achevé son périple en Amérique latine par une halte au Brésil où le thème des droits de l'homme a été abordé en marge de discussions d'ordre économique.¹⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 10.09.1997
LIONEL EPERON

Dans le courant de l'année sous revue, les Chambres fédérales ont approuvé les conventions de double imposition avec la République de **Slovénie**, le **Vietnam**, le **Vénézuela**, les **Etats-Unis**, la **République slovaque** ainsi qu'avec le **Canada**. Le parlement a en outre habilité le gouvernement à ratifier un protocole modifiant la convention de double imposition avec le **Danemark**. Enfin, le Conseil des Etats a approuvé à l'unanimité une convention de double imposition avec l'**Argentine** ainsi qu'un avenant modifiant la convention de double imposition avec la **France**.¹⁸

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 14.12.1998
FRANÇOIS HUGUENET

La Suisse et les Philippines ont signé une **convention en vue d'éliminer les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu**. Le Conseil national a lui approuvé, en tant que deuxième chambre, deux autres conventions de double imposition avec l'Argentine (97.057) et la France (97.067).¹⁹

ANDERES
DATUM: 29.11.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Le DFAE a sanctionné un de ses correspondants consulaires en le relevant de ses fonctions. Ce dernier avait publiquement tenu (notamment à la télévision suisse romande) des propos particulièrement bienveillants à l'endroit d'un général qui avait commandé la **répression militaire** dans les années 1976-1983.²⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.01.2000
FRANÇOIS BARRAS

De retour d'un séjour d'une semaine à New York, **Joseph Deiss** a relevé le rôle primordial des relations multilatérales, encourageant par là une adhésion rapide de la Suisse à l'ONU. A ce sujet, le secrétaire général de l'organisation, Kofi Annan, lui a fait savoir que l'arrivée de la Suisse serait hautement appréciée. Première inédite pour un chef de la diplomatie helvétique, le conseiller fédéral a pu assister à l'Assemblée générale des Nations Unies. Il a ainsi pu rencontrer nombre de ses collègues, notamment le représentant chinois, et aborder avec eux des points aussi divers que la création de la Cour pénale internationale, le nouvel emblème du CICR et la réforme du financement du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Auparavant, Joseph Deiss s'était rendu au Moyen-Orient (Egypte, Syrie et Liban), accompagné d'une délégation d'industriels suisses. Il s'agissait de la plus importante visite d'un Conseiller fédéral dans la région depuis 1985. Enfin, peu après l'acceptation des bilatérales par l'électorat suisse, le premier diplomate helvétique a rencontré le ministre français chargé des affaires européennes, Pierre Moscovici. Les deux hommes ont abordé en détails les relations franco-suissees et celles entre l'Europe et la Suisse.²¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.01.2000
FRANÇOIS BARRAS

En début d'année, **Pascal Couchepin** a lancé une petite polémique à l'encontre de son collègue des Affaires étrangères. Alors que ce dernier s'appretait à se rendre en Egypte, au Liban et en Syrie en compagnie d'un grand nombre de patrons suisses, le chef du Département de l'Economie a regretté par voie de presse que la politique étrangère helvétique se mêle de l'économie. Il a insisté sur la séparation des attributions au sein du Conseil fédéral, créant un court débat par journaux interposés. Celui-ci a officiellement débouché sur une concertation commune entre les deux Départements qui devrait contribuer à une meilleure collaboration. Au chapitre de ses voyages individuels, Pascal Couchepin s'est rendu en **Inde** durant quatre jours. Au terme de son séjour, il a souhaité que ce pays devienne un acteur économique significatif pour la Suisse et a rangé l'Inde au rang des Etats prioritaires pour la politique étrangère helvétique. Le ministre de l'Economie a ensuite traversé le cône sud de l'**Amérique latine**, en compagnie d'une délégation d'entrepreneurs suisses. Au Chili et au Mexique, il a abordé les questions concernant un futur traité de libre-échange entre l'AELE et ces pays.²²

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 03.07.2001
FRANÇOIS BARRAS

Le Conseil fédéral a publié un message relatif au Traité d'entraide judiciaire en matière pénale avec l'Egypte. Cet accord, premier du genre conclu par la Suisse avec un pays arabe, devrait apporter aux deux Etats de nouveaux moyens dans la lutte respective contre la criminalité et dans le contrôle mutuel du respect des droits de l'homme.²³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.01.2004
ELIE BURGOS

La conseillère fédérale **Micheline Calmy-Rey** a, de son côté, effectué également beaucoup de visites à l'étranger. Elle a débuté l'année sous revue par une visite à Dublin, où elle a rencontré son homologue irlandais Brian Cowen. Ce voyage s'inscrivait dans la traditionnelle visite à la nouvelle présidence de l'UE, où la Suisse va à chaque fois solliciter un soutien pour l'avancement des négociations bilatérales. Ces dernières étant au point mort en début d'année, la rencontre a été l'occasion pour la ministre des affaires étrangères d'expliquer la position de la Suisse. Toujours pour défendre la position de la Suisse dans les négociations bilatérales avec l'UE, la conseillère fédérale s'est rendue à Bruxelles au début du mois de février. Elle y a rencontré le président de la commission européenne Romano Prodi et le commissaire chargé des Relations extérieures Chris Patten. C'est par une halte à Pretoria (Afrique du Sud) que la cheffe du DFAE a entamé sa tournée en Afrique. Elle y a inauguré la nouvelle ambassade de

Suisse. Après avoir visité les programmes d'aide au développement au Mozambique et rencontré le président Joaquim Chissano, la conseillère fédérale a effectué une visite officielle en Egypte, où elle a rencontré son homologue égyptien. L'Initiative de Genève et le processus de paix au Proche-Orient ont occupé une grande place dans les discussions. Lors d'une visite au Luxembourg, Micheline Calmy-Rey s'est entretenue avec son homologue luxembourgeois, ainsi que le premier ministre Jean-Claude Juncker et le ministre du Trésor et du Budget. Il s'agissait d'une nouvelle entrevue dans le cadre des négociations bilatérales avec l'UE. C'est encore cette dernière question qui a présidé à sa visite à Bruxelles et à Paris pour rencontrer ses homologues belge et français. Elle s'est ensuite rendue à Bamako (Mali), où elle a participé à la rencontre du « Réseau Sécurité Humaine ». La Suisse y concentre entre autres son action sur le développement du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Au mois de juin, la conseillère fédérale a effectué une visite de quatre jours au Soudan. Elle a tout d'abord visité les camps de réfugiés au Darfour, région de l'ouest du pays en proie à une violente guerre civile, et a ensuite rencontré le président Bashir et des représentants du gouvernement soudanais à Khartoum. Les discussions ont porté sur le conflit au Darfour et sur la situation humanitaire dramatique dans cette région. Elle a ensuite rencontré les chefs tribaux du Sud-Soudan, dont le chef du principal mouvement rebelle. Au mois d'août, Micheline Calmy-Rey s'est rendue à La Haye, aux Pays-Bas, pour une visite de travail à la présidence de l'UE. Elle y a notamment rencontré son homologue néerlandais pour évoquer la contribution de la Suisse à la cohésion des nouveaux pays membres de l'UE. En marge de l'Assemblée générale de l'ONU au mois de septembre à New York, la cheffe du DFAE a rencontré le secrétaire d'Etat américain Colin Powell. Les discussions ont porté sur le dossier du Proche-Orient et sur les réformes au sein de l'ONU. La conseillère fédérale lui a notamment rappelé la proposition de la Suisse de créer un Conseil des droits de l'homme. Première membre du gouvernement à se rendre au Sri Lanka, Micheline Calmy-Rey y a effectué une visite au début du mois d'octobre. Les questions migratoires, la politique d'aide au développement et la promotion de la paix en Asie ont été abordées avec la présidente et le premier ministre du pays, de même que les membres de l'opposition. Elle a offert le soutien de la Suisse dans les domaines du fédéralisme, de l'aide humanitaire et du déminage. En fin d'année, la conseillère fédérale s'est tout d'abord rendue aux obsèques officielles du Président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat au Caire. Elle a ensuite effectué une visite à Moscou, où elle a rencontré son homologue russe. Cette visite s'est déroulée sur fond de contentieux entre les deux pays, dus notamment aux suites de la catastrophe aérienne d'Überlingen et aux comptes suisses du groupe pétrolier russe Yukos. Les discussions ont porté sur les questions de crime organisé, de blanchiment d'argent et de terrorisme, ainsi que sur le cas de la Tchétchénie.²⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.01.2005
ELIE BURGOS

La conseillère fédérale **Micheline Calmy-Rey** a, de son côté, également effectué de nombreuses visites à l'étranger. Pour son premier voyage de l'année, la conseillère fédérale s'est rendue en Ukraine, afin de représenter la Suisse à la cérémonie d'investiture du nouveau président, Viktor Iouchtchenko. Début février, la cheffe du DFAE s'est rendue à Bruxelles, où elle a rencontré Javier Solana, le Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne et Haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE, ainsi que Benita Ferrero-Waldner, la commissaire européenne aux relations extérieures et à la politique de voisinage. Les questions de la situation au Proche-Orient et de l'Initiative de Genève ont été abordées avec le premier, alors que les Bilatérales II et les modalités de la future contribution suisse à la cohésion de l'UE élargie ont été au centre des discussions avec Mme Ferrero-Waldner. La conseillère fédérale a ensuite effectué une visite de six jours en Israël et en territoires palestiniens. Elle a rencontré tout d'abord le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, et le premier ministre, Ahmad Qoreï, à Ramallah, à qui elle a réaffirmé l'engagement humanitaire de la Confédération. Elle a également plaidé pour que l'Initiative de Genève ne soit pas « oubliée ». En Israël, elle a été reçue par son homologue et par le Président Moshé Katsav. Les entretiens ont porté sur les relations entre la Suisse et Israël, ce dernier pays s'étant plaint d'une campagne hostile à son égard dans certains parlements cantonaux suisses et dans les médias. La conseillère fédérale a ensuite effectué, à la fin février, une visite de six jours en Amérique du Sud. Elle s'est rendue au Pérou, en Argentine et en Uruguay. Elle s'est ensuite rendue à Ankara au mois de mars, afin de normaliser les relations entre la Suisse et la Turquie, qui se sont dégradées en grande partie à cause de la question très sensible du génocide arménien. Elle a notamment rencontré son homologue turc Abdullah Gül. La cheffe du DFAE a effectué une visite en Serbie-Monténégro au mois de juin. Elle y a rencontré le Président serbe Boris Tadic. Sujet extrêmement délicat, Micheline Calmy-Rey a prôné l'indépendance du Kosovo, province serbe actuellement

sous protectorat international, et a offert les services de la Suisse, afin d'aider Serbes et Albanais dans leurs pourparlers. Le président serbe ne l'a pas entendu de cette oreille, puisqu'il a rétorqué que la « fragmentation » de la Serbie-Monténégro serait un « détonateur dangereux » pour la région. La conseillère fédérale a ensuite été reçue à Kiev au mois de juin, où elle a rencontré le Président Viktor Iouchtchenko. Une intensification des relations bilatérales entre la Suisse et l'Ukraine, notamment en matière de coopération technique et économique, a figuré au menu des discussions. Fin juin, Micheline Calmy-Rey a effectué une visite aux Etats-Unis, où elle a rencontré son homologue américaine Condoleezza Rice. De nombreuses questions ont été abordées, dont l'arrivée au pouvoir d'un ultraconservateur en Iran, un nouveau protocole additionnel aux Conventions de Genève, ainsi qu'un accord commercial bilatéral (accord de libre-échange) entre la Suisse et les Etats-Unis. La conseillère fédérale s'est en outre rendue au siège de l'ONU à New York, où elle a rencontré Kofi Annan. Après une visite officielle à Madrid, où elle a été reçue par son homologue espagnol, la cheffe du DFAE s'est rendue au Kosovo. Elle y a rencontré le Président kosovar Ibrahim Rugova et le premier ministre Bairam Kosumi. Elle a réaffirmé que le DFAE souhaitait une « indépendance formelle » pour le Kosovo. Cette prise de position, n'a pas manqué de susciter les critiques de Belgrade, mais également des remous aux chambres fédérales. Suite à une visite à Budapest, où elle a rencontré son homologue hongrois, Micheline Calmy-Rey a effectué une tournée au Proche-Orient au mois de novembre. Ce voyage en Egypte, en Israël, dans les territoires palestiniens et au Liban a été centré principalement sur l'adoption d'un emblème additionnel pour le Mouvement de la Croix-Rouge. Au cours de cette visite, elle a rencontré le premier ministre israélien Ariel Sharon et le Président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas. En fin d'année, la conseillère fédérale s'est rendue en Slovénie, afin d'évoquer l'aide de la Suisse à la cohésion de l'UE, et à Prague, où elle a été reçue par son homologue tchèque.²⁵

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 14.11.2007
ELIE BURGOS

Le Conseil fédéral a présenté son message concernant un protocole modifiant la **Convention contre les doubles impositions** avec l'Argentine.²⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.01.2008
ELIE BURGOS

Président de la Confédération durant l'année sous revue, le conseiller fédéral **Pascal Couchepin** a effectué de nombreux voyages à l'étranger. Il s'est tout d'abord rendu au mois de janvier au Maroc, où il a été reçu par le premier ministre Abbas el-Fassi. De là, il s'est rendu en Egypte, où il a rencontré le président Hosni Mubarak, avec lequel il s'est entretenu au sujet du processus de paix israélo-palestinien. Le conseiller fédéral a également signé avec le ministre de la culture Farouk Hosni une déclaration d'intention en vue d'un accord de restitution de biens culturels. Au mois de mars, Pascal Couchepin a effectué une visite en Slovénie, au cours de laquelle il a rencontré le président Danilo Turk et le premier ministre Janesz Jansa. La question du Kosovo et des relations Suisse-UE ont notamment figuré au menu des discussions. En visite officielle en Azerbaïdjan au mois de mai, le président de la Confédération a rencontré le président Ilham Aliiev. Il était accompagné de hauts représentants de la société Electricité de Laufenburg (EGL), désireuse d'acheter du gaz azerbaïdjanais pour alimenter un projet de gazoduc transadriatique. Il s'est ensuite rendu à Saragosse en Espagne à l'occasion de la Journée suisse de l'Exposition internationale, qu'il a visitée en compagnie du ministre espagnol de la culture. Début août, Pascal Couchepin a rencontré tous les principaux dirigeants vietnamiens au cours d'une visite dans l'Etat communiste. Il a notamment évoqué la conclusion d'un accord de libre-échange entre les deux pays à moyen terme. En octobre, le conseiller fédéral a tout d'abord rencontré le président français Nicolas Sarkozy à Evian en France, en marge d'une conférence de chefs d'Etat. Il s'est ensuite rendu au Liban, où il a été reçu par le président Michel Sleimane. Il a réitéré la volonté de la Suisse à participer au processus de réconciliation nationale au Liban en continuant notamment à accueillir des entretiens à Genève entre les différents partis politiques. Le Président de la Confédération a effectué une visite officielle en Turquie au mois de novembre, témoignant de la réconciliation entre les deux pays, après plusieurs années de tensions. Il a rencontré son homologue Abdullah Gül, qui s'est réjoui des mesures prises par la Suisse à l'encontre du PKK. En décembre, Pascal Couchepin s'est rendu au Chili. Il a souligné l'importance de la coopération scientifique entre les deux pays lors de sa rencontre avec la présidente Michelle Bachelet.²⁷

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 24.09.2008
ELIE BURGOS

Les chambres ont adopté, durant l'année sous revue, le protocole modifiant la **Convention contre les doubles impositions** avec l'Argentine.²⁸

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 12.01.2011
ANITA KÄPPELI

Im Februar veröffentlichte der Bundesrat seine Botschaft **zum bilateralen Abkommen über die Förderung** und den gegenseitigen Schutz von Investitionen mit Ägypten.²⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 11.02.2011
ANITA KÄPPELI

Im selben Monat sperrte der Bundesrat im Zuge der Unruhen in Ägypten die **Vermögenswerte** des am 11. Februar des Berichtjahres zurückgetretenen Präsidenten Hosni Mubarak sowie seines Umfeldes. Damit wollte die Regierung einer möglichen Unterschlagung von staatlichem Vermögen zuvorkommen.³⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 30.09.2011
ANITA KÄPPELI

Beide Ratskammern stimmten in der Schlussabstimmung vom September dem Abkommen mit Argentinien über die **Rechtshilfe in Strafsachen** einstimmig zu. Zuvor war bei den Beratungen in der grossen Kammer von einer Minderheit aus SP-Parlamentariern der Antrag gestellt worden, das Begehren zurückzuweisen und mit Argentinien zeitgleich ein neues Doppelbesteuerungsabkommen auszuhandeln, welches die Amtshilfe nach OECD-Standard enthält. Dieser Rückweisungsantrag erhielt allerdings keine Unterstützung von bürgerlicher Seite und wurde klar abgelehnt.³¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.01.2012
EMILIA PASQUIER

Pour sa première visite officielle à l'étranger, **Didier Burkhalter**, nouveau chef du département fédéral des affaires étrangères s'est rendu en Autriche afin d'effectuer une première prise de contact avec son homologue autrichien. Au mois de février, il s'est envolé pour Londres où s'est tenue la conférence internationale sur la Somalie. Une rencontre avec le chef de la diplomatie allemande, Guido Westerwelle, s'est déroulée dans le courant du mois de mars, l'occasion d'aborder la politique européenne, les relations bilatérales et la présidence suisse de l'OSCE en 2014. Didier Burkhalter a accompagné la présidente à Bruxelles pour trouver des solutions aux questions institutionnelles et fiscales. Le conseiller fédéral s'est ensuite déplacé au deuxième Sommet sur la sécurité nucléaire en Corée du Sud. En parallèle, il a rencontré le ministre des affaires étrangères et du commerce sud-coréen, Kim Sung-Hwan. Cette rencontre a marqué le cinquantième anniversaire des relations diplomatiques entre la Corée du Sud et la Suisse. En mai, Didier Burkhalter a participé au sommet de l'OTAN à Chicago. Puis en été, il s'est rendu consécutivement au Liban, à Chypre et en Grande-Bretagne. Au Liban, le chef de la diplomatie suisse a exprimé son soutien face aux défis de la crise syrienne. A Chypre, les discussions ont également été centrées sur la situation au Moyen-Orient, ainsi que sur la politique européenne, Chypre assurant la présidence tournante de l'Union européenne. La visite à Londres s'est insérée dans une stratégie d'intensification des relations entre les deux pays. Vaduz a ensuite reçu le conseiller fédéral à l'occasion d'une rencontre des ministres des affaires étrangères de l'Allemagne, l'Autriche et du Liechtenstein afin de renforcer la coopération et les échanges entre les quatre pays. Au mois de septembre, le ministre s'est rendu à Paris et Rome. Ces visites ont eu pour but de présenter les propositions suisses pour résoudre les problèmes institutionnels avec l'UE, ainsi que de discuter des dossiers fiscaux. La rencontre avec le gouvernement italien a été l'occasion de se pencher sur la coopération transfrontalière. Le conseiller fédéral s'est ensuite rendu à l'Assemblée générale de l'ONU à New York. Puis, il a effectué une visite en Espagne pour présenter la politique européenne de la Suisse et discuter de la situation en Syrie avec son homologue espagnol. En octobre, Didier Burkhalter a participé à la Conférence ministérielle de la Francophonie à Kinshasa où il a présenté le bilan de la présidence suisse (2010-2012). Ce passage en RDC a été suivi d'un déplacement au Burundi, où le conseiller fédéral a pu étudier les différents projets issus de la stratégie du DFAE dite des Grands lacs, et d'un dernier déplacement en Egypte. Le chef de la diplomatie suisse s'est ensuite rendu à Moscou dans le courant du mois d'octobre suite au renforcement des relations bilatérales avec la Russie depuis 2007. En plus des questions économiques, la présidence russe du G20 (2013), la présidence suisse de l'OCDE (2014), la situation en Syrie et dans le Caucase, ainsi que le rôle de médiateur de la Suisse dans les relations entre la Russie et la Géorgie ont été abordés. A la fin du mois d'octobre, Didier Burkhalter a entamé un grand voyage en Asie. Il a tout d'abord inauguré la nouvelle ambassade de Suisse au Myanmar. Cette inauguration a marqué la première visite officielle d'un ministre suisse dans ce pays. Il a ensuite rejoint la présidente de la Confédération au Laos pour le Sommet du Forum Asie-Europe (ASEM), suite auquel il

s'est envolé pour l'Indonésie au 5e Forum de Bali pour la démocratie, l'occasion de rencontrer son homologue indonésien. Ce voyage asiatique s'est terminé par une conférence régionale des ambassadeurs en Thaïlande. En novembre, Bruxelles a accueilli la réunion des ministres des finances et de l'économie de l'UE et de l'AELE, l'occasion pour Didier Burkhalter de représenter la Suisse et d'aborder la thématique des régulations des marchés financiers. Puis, le ministre a pris part à la conférence ministérielle de l'OSCE à Dublin. En 2014, l'organisation sera présidée par la Suisse. En décembre s'est tenu le Forum mondial contre le terrorisme à Abou Dhabi, auquel a participé le ministre suisse. Cette rencontre été marquée par la signature du mémorandum d'Alger par la Suisse. Ce dernier vise à renforcer la lutte contre le terrorisme, le soutien aux victimes, ainsi qu'à renoncer à verser les rançons demandées lors de prises d'otages.³²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 15.10.2012
EMILIA PASQUIER

Les discussions portant sur le **versement des fonds gelés** en Suisse de l'ancien gouvernement se sont poursuivies au cours de l'année sous revue.³³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 20.01.2013
EMILIA PASQUIER

La Confédération a signé un **accord de coopération technique et financière et d'aide humanitaire** avec l'Égypte. Cet accord vise à améliorer la coopération entre les deux pays, notamment dans le cadre de la situation politique post-révolutionnaire en Égypte. Pour ce faire, la Suisse a prévu une enveloppe de 30 millions de francs jusqu'en 2016. Cet accord a cependant été refusé par le parlement égyptien. Les politiciens égyptiens ont accusé cet accord d'être une ingérence dans les affaires intérieures et de faire courir à l'Égypte des risques d'espionnage en garantissant un accès trop important aux ONG. Les arguments des parlementaires égyptiens peuvent être mis en lien avec d'autres accusations d'ingérence qui avaient déjà été portées envers des ONG américaines et allemandes en 2012.

ANDERES

DATUM: 31.12.2013
EMILIA PASQUIER

En 2013, les événements politiques égyptiens ont soulevé la question de la **rétribution des fonds** du dictateur Moubarak, fonds gelés en Suisse depuis 2011. La Suisse a annoncé qu'elle rétribuerait ces fonds, soit 700 millions de francs, lorsque l'indépendance de la justice serait garantie en Égypte.³⁴

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 19.06.2015
AUDREY BOVEY

A la suite de négociations débutées en 2012, la Suisse et l'Argentine sont parvenues, en mars 2014, à la signature d'une nouvelle convention visant à éviter les doubles impositions sur le revenu et la fortune. Approuvé par les cantons ainsi que par une majorité des milieux économiques concernés, le projet d'arrêté fédéral a été soumis au Parlement en octobre 2014. Lors de la session de printemps 2015, la chambre basse s'est alors prononcée en faveur du projet du Conseil fédéral, tout comme la chambre haute, durant la session suivante. Lors du vote final du 19 juin 2015, la **CDI avec l'Argentine** a, en définitive, été adoptée par les parlementaires à 157 voix contre 34 et 3 abstentions au Conseil national et à l'unanimité au Conseil des Etats.³⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 06.08.2015
CAROLINE HULLIGER

Le 6 août, Johann Schneider-Ammann a représenté la Suisse lors de l'**inauguration du nouveau canal de Suez**.³⁶

Gute Dienste

ANDERES
DATUM: 03.11.2014
CAROLINE HULLIGER

Début novembre, la Suisse a organisé, à la demande du G7, le **Forum arabe sur le recouvrement des avoirs** (Arab Forum on Asset Recovery, AFAR) à Genève. Les participants à la troisième édition, présidée par la Suisse, l'Égypte et la Tunisie, ont souligné que tous les États étaient responsables de la restitution des avoirs illicites au profit des populations des pays concernés et qu'il était nécessaire d'intensifier la collaboration internationale afin d'aider les pays arabes en transition dans leur processus de recouvrement d'avoirs d'origine illicite.³⁷

BERICHT
DATUM: 14.12.2018
AUDREY BOVEY

Au mois de décembre 2018, le Conseil fédéral publiait son **rapport en réponse au postulat «Bons offices. Faire un bilan des démarches de facilitation et de médiation de la Suisse au niveau international»**. A titre de rappel, la notion de «bons offices» regroupe différentes actions menées par la Suisse en faveur de la promotion de la paix: les mandats de puissance protectrice et de représentation d'intérêts étrangers, la politique d'État hôte – organisation de conférences ou de négociations de paix sous l'égide de la Suisse ou celui de l'ONU – ainsi que l'ensemble des activités relatives à la facilitation du dialogue et à la médiation. Le rapport fait ainsi état des mandats de puissance protectrice exercés notamment par la Suisse en Iran pour les États-Unis et l'Arabie saoudite, en Géorgie pour la Russie ou encore en Égypte pour l'Iran. Dans le domaine de la médiation, le Conseil fédéral se félicite de pouvoir compter sur «un solide réseau de contacts et des relations soigneusement entretenues depuis de longues années», ayant par exemple permis à la Suisse d'exercer une médiation entre l'Arménie et la Turquie en 2009 ou d'assurer des mandats de soutien tels que ceux exercés depuis 2012 dans le contexte des conflits en Colombie ou au Myanmar. Si les bons offices permettent à la Confédération de se profiler sur la scène internationale et facilitent sous certains aspects le développement de la politique extérieure helvétique, ils sont également synonymes de véritable valeur ajoutée. «Ils servent l'image de la Suisse», peut-on finalement lire en conclusion du rapport de l'exécutif fédéral.³⁸

Entwicklungspolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 30.12.1990
BRIGITTE CARETTI

En 1990, des **accords de rééchelonnement de dettes** furent conclus avec l'Argentine (248,6 millions de francs), le Mexique (47) et l'Équateur (10). Des traités de consolidation de dettes le furent avec les Philippines (20), la Côte d'Ivoire (90), le Gabon (2), la Guinée-Bissau (3,5), le Mali (1,1), le Sénégal (7,6), la Tanzanie (2,3) et le Togo (27).³⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 30.12.1991
ANDRÉ MACH

Dans le cadre du crédit de programme adopté en 1990 par les Chambres, différents **accords de financements mixtes** ont été conclus avec les six pays suivants: **Chine** (100 millions de francs), **Côte d'Ivoire** (34), Égypte (60), **Inde** (100), **Indonésie** (112) et **Zimbabwe** (50). La part de la Confédération s'élève au total à 200,5 millions de francs. L'utilisation croissante des moyens mis à disposition par les financements mixtes, observée en 1991, traduit à la fois l'amélioration des conditions appliquées ces dernières années ainsi que les besoins accrus de beaucoup de pays en développement en financements extérieurs accordés à des conditions favorables. Les contributions de la Confédération (295 millions de francs) accordées avant 1987 sous forme de prêts sans intérêt à treize pays en développement ont été transformées en dons. Cette conversion devrait permettre aux autorités helvétiques d'assurer l'égalité de traitement entre les anciens et les nouveaux financements mixtes.

Des **aides à la balance des paiements** pour un montant total de 40 millions de francs ont été accordées à la **Bolivie**, au **Mozambique**, au **Nicaragua** et au **Rwanda**. Différentes mesures de désendettement ont également été prises.⁴⁰

Aussenwirtschaftspolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 25.11.2005
ELIE BURGOS

Lors de la présentation des nouvelles orientations de la politique extérieure, le Conseil fédéral a confirmé les intérêts que la Suisse portait à la conclusion d'un **accord de libre-échange avec les Etats-Unis**, deuxième partenaire commercial de la Confédération. Le gouvernement a d'ailleurs mis à l'examen l'opportunité d'un tel accord auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco). Au début du mois de juin, le Conseil fédéral a chargé le DFE d'entamer des discussions exploratoires avec les Etats-Unis. Après avoir reçu le feu vert de ces derniers pour entamer des discussions, le conseiller fédéral Joseph Deiss s'est rendu à Washington durant deux jours, à la mi-juillet, pour analyser la possibilité d'ouvrir des négociations sur un tel accord. L'Union suisse des paysans (USP), inquiète des colossales capacités d'exportation des Américains, n'a pas tardé à réagir, et a menacé de lancer le référendum, dans le cas où un accord de libre-échange serait conclu. Les Etats-Unis ont toutefois déclaré, peu de temps après la visite de Joseph Deiss, qu'ils doutaient de l'intérêt d'un tel accord. Au point mort jusqu'en fin d'année, les négociations devraient toutefois reprendre début 2006. George W. Bush, le président américain, a en effet déclaré en fin d'année que la Suisse faisait partie des pays (avec l'Egypte, la Corée du Sud et la Malaisie) avec lesquels il entendait passer rapidement un accord de libre-échange.⁴¹

VERWALTUNGSAKT

DATUM: 10.02.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

En mars, le Conseil fédéral a refusé d'autoriser de nouvelles ventes d'armes au Pakistan, à l'Arabie saoudite et à l'Egypte en raison de leur contexte politique respectif et de leur respect des droits de l'homme jugé déficient. Les **autorisations** accordées avant cette décision ont toutefois été maintenues. En 2009, l'Arabie saoudite a en conséquence été le deuxième plus grand acheteur avec 132 millions de francs juste après l'Allemagne avec 138 millions de francs. Le DFE a annoncé que la Suisse a exporté 727,7 millions de francs de matériel de guerre vers 74 pays. Ce qui représentait une augmentation de 0,8% par rapport à l'année précédente et une part de 0,39% des exportations totales de l'année sous revue. Il a également annoncé avoir autorisé 2493 demandes sur les 2504 qui avaient été faites (99,5%), 11 demandes ont été refusées pour sept pays de destination.⁴²

MOTION

DATUM: 22.12.2011
ANITA KÄPPELI

Das Parlament nahm in diesem Zusammenhang eine Motion Leutenegger Oberholzer (sp, BL) an, welche eine Gesetzesvorlage im Sinne eines Bundesgesetzes für die **Blockierung von Geldern gestürzter Potentaten** verlangt. Darin sollen die Kriterien für ein derartiges Vorgehen klar vorgeschrieben werden. Ebenso fordert das Begehren die eindeutige Festlegung der Kompetenzen innerhalb der Bundesverwaltung. Ihren Vorstoss begründete die Motionärin durch die Sperrung der Vermögenswerte der gestürzten Machthaber Ägyptens und Tunesiens 2011, welche der Bundesrat aufgrund eines Verfassungsartikels rechtmässig, aber ihrer Ansicht zufolge erst spät ausführte.⁴³

STUDIEN / STATISTIKEN

DATUM: 26.02.2012
EMILIA PASQUIER

Les exportations de matériel de guerre en 2012 ont représenté un total de **700,4 millions de francs**. Ce montant reflète une baisse de 20% des exportations par rapport à 2011. Les exportations ont été effectuées dans 68 pays, avec en tête l'Allemagne (245,5 millions de francs), les Emirats Arabes Unis (132,8 millions) et l'Italie (61,1 millions). Un cas particulier a marqué l'année sous revue: la livraison d'avions militaires d'entraînement non armés avec les Emirats Arabes Unis a été soumise à la loi sur le matériel de guerre, alors qu'elle aurait dû être soumise à la loi sur le contrôle des biens. Ce changement a été rendu possible car au moment de la demande, il n'était pas possible d'exclure l'armement de ces avions sur sol suisse. En outre, 29 demandes de préavis visant à obtenir une autorisation d'exporter avec un client ont été refusées sur 79 déposées. Les demandes refusées proviennent principalement d'Afrique et d'Asie. Les autorités suisses ont témoigné d'une grande prudence concernant les exportations vers les pays touchés par le printemps arabe. Premièrement, le gouvernement n'accorde plus de nouvelles autorisations pour l'exportation de matériel de guerre vers l'Egypte, le Pakistan et l'Arabie Saoudite depuis 2009. Deuxièmement, la Suisse a autorisé principalement l'exportation de systèmes de défense aérienne qui ne s'avèrent pas utilisables contre une population civile.⁴⁴

Dans le courant du mois de mars 2019, les deux chambres du Parlement fédéral ont pris acte du **rapport sur la politique économique extérieure 2018**. Dans un contexte marqué notamment par l'émergence de tendances protectionnistes sur la scène du commerce international, la réorientation de la politique économique extérieure des Etats-Unis – ayant contribué à une forte mise sous pression de l'OMC et de l'OCDE –, le Brexit ou encore les négociations en vue de la signature d'un éventuel accord institutionnel entre la Suisse et l'UE, l'action helvétique en terme de politique économique extérieure a, durant l'année écoulée, été guidée par deux objectifs: améliorer l'accès de l'économie suisse aux marchés internationaux et consolider les relations politiques et économiques avec l'UE.

En ce qui concerne plus particulièrement le dossier européen, à la suite de pourparlers débutés en 2014, le Conseil fédéral a pris connaissance du projet d'accord cadre au début du mois de décembre 2018 et choisi de soumettre le texte en question à une consultation dont les résultats sont attendus pour le printemps 2019. A titre de rappel, le 21 décembre 2017, Bruxelles faisait le choix de limiter la prolongation de l'équivalence boursière accordée à la Suisse à un an. En décembre 2018, cette même équivalence a une nouvelle fois été reconduite de façon restreinte – soit jusqu'au 30 juin 2019 –, dans l'attente de voir quelle sera la position de la Suisse sur l'accord cadre institutionnel. Alors que la date d'exécution du Brexit était initialement fixée au 29 mai 2019, le Conseil fédéral a également fait part de sa volonté de maintenir des relations aussi «fluides» que possible avec le Royaume-Uni.

Pour l'année à venir, la priorité sera accordée à l'amélioration de l'accès des entreprises suisses aux marchés étrangers et au développement du réseau d'accords de libre-échange (ALE), et ce notamment avec le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay). Des entretiens exploratoires en vue de la conclusion d'un éventuel ALE avec les Etats-Unis sont également envisagés.

Parallèlement au rapport sur la politique économique extérieure, le Conseil fédéral soumettait également au Parlement les objets suivants: l'arrêté fédéral portant approbation de l'accord entre la Confédération suisse et la Géorgie concernant la reconnaissance mutuelle et la protection des indications géographiques, des appellations d'origine et des indications de provenance, l'arrêté fédéral autorisant le Conseil fédéral à approuver des amendements aux annexes de l'accord entre le Conseil fédéral de la Confédération suisse et le Gouvernement de la Fédération de Russie concernant la protection des indications géographiques et des appellations d'origine, ainsi que le rapport et le projet d'arrêté fédéral sur les mesures tarifaires prises en 2018.

L'ensemble des objets précités ont été adoptés à l'unanimité par chacune des deux chambres parlementaires.⁴⁵

Landesverteidigung

Militäreinsätze

Anfang 2014 skizzierte der Bundesrat in seiner Botschaft, wie **militärisches Personal zur Sicherheitsberatung von Schweizer Vertretungen im Ausland** zu Hilfe genommen werden soll. Dies betrifft vorwiegend diplomatische Vertretungen in Ländern mit prekärer Sicherheitslage. Hierfür sollen befristete Einsätze einer kleinen Zahl unbewaffneter und zivil gekleideter Armeeingehöriger ermöglicht werden. Da es sich dabei um einen Assistenzdienst im Ausland mit einer Dauer von über drei Wochen handelt, bedarf es der Genehmigung durch das Parlament. Die Regierung stellt sich vor, dass bis zur Militärgesetzrevision – die solche Einsätze neu regeln wird – höchstens drei Armeeingehörige für derartige Mandate eingesetzt werden können. Das EDA übernimmt die Einsatzverantwortung für diese bis Ende 2016 laufenden Dienstleistungen. Ein konkreter Einsatz wurde für die Schweizer Vertretung in Kairo vorgesehen. Im Ständerat wurde dieser Antrag in der Frühjahrsession besprochen. Die sicherheitspolitische Kommission (SiK-SR) hatte marginale Änderungen beantragt, um einerseits sprachliche Ungenauigkeiten zwischen der deutschen und der französischen Fassung auszumerzen sowie andererseits und substantieller, um eine Beschränkung der Einsätze auf maximal zwölf Monate pro Person aufzuheben. Das Plenum folgte seiner Kommission einstimmig. Im Nationalrat gab es kaum Diskussionen und trotz einiger grundsätzlicher Unmutsbekundungen über die Genehmigungspraxis solcher Einsätze wurde die Botschaft im Sinne des Ständerates verabschiedet.⁴⁶

Wirtschaft

Wirtschaftspolitik

Konjunkturlage- und politik

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 03.01.2000
HANS HIRTER

Das **starke Wachstum der Weltwirtschaft** hielt an. Als Konjunkturlokomotive wirkten weiterhin die USA. Da sich auch in den europäischen Staaten das Wachstum wieder beschleunigte, nahm im Bereich der OECD das reale Bruttoinlandprodukt im Mittel um 4% zu (1999: 3%); damit wurde der langfristige Durchschnitt von 2,6% deutlich übertroffen. Kaum aus der Stagnation lösen konnte sich allerdings Japan. Wieder auf dem Wachstumspfad befanden sich hingegen die meisten südostasiatischen Schwellenländer. Nach dem Einbruch im Vorjahr entwickelten sich die Mehrzahl der Volkswirtschaften der mittel- und osteuropäischen Reformstaaten inkl. Russlands wieder positiv. Mit Ausnahme Argentiniens traf dies auch für die lateinamerikanischen Länder zu.

Die Teuerung verdoppelte sich in den OECD-Staaten beinahe; sie blieb aber mit durchschnittlich 2,8% auf einem im Vergleich zu früheren Hochkonjunkturphasen niedrigen Niveau. Die **Beschäftigung** nahm, ausser in Japan, weiterhin zu. Namentlich in der EU wirkte sich dies auch auf die Arbeitslosenquote aus, die auf 8,2% sank; in Frankreich und Deutschland unterschritt sie zum ersten Mal seit vielen Jahren wieder die 10%-Marke.⁴⁷

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 01.01.2002
HANS HIRTER

Die nach dem weltweiten Konjunkturreinbruch des Vorjahres erhoffte Wiederbelebung trat nicht ein. Nachdem bis zu den Sommermonaten noch einige positive Anzeichen ausgemacht werden konnten, **verlor die Wirtschaftsentwicklung in der zweiten Jahreshälfte wieder an Schwung**. Beigetragen haben dazu die aufgedeckten Unregelmässigkeiten in der Rechnungsführung grosser Unternehmen und die dadurch ausgelösten massiven Kurseinbrüche an der Börse. Daneben führte die Verschlechterung der weltpolitischen Lage mit der sich abzeichnenden Intervention der USA im Irak einerseits zu einer Verunsicherung der Investoren und der Konsumenten und andererseits zu einer massiven Verteuerung der Erdölpreise.

Nicht alle Regionen waren in gleicher Masse von dieser flauen Konjunktorentwicklung betroffen. So lagen die Wachstumsraten der **USA** und – nach dem massiven Einbruch im Vorjahr – auch der meisten Industrie- und Schwellenstaaten Asiens (mit Ausnahme Japans) über dem weltweiten Durchschnitt; die Mehrzahl der **europäischen Volkswirtschaften** erreichten hingegen nicht einmal die schwachen Zuwachsraten des Vorjahres. Das reale Bruttoinlandprodukt stieg in den USA um 2,3%, in Grossbritannien um 1,5% und im Euro-Raum um 0,8% an; besonders schwach fiel das Wachstum in Deutschland und in Italien mit 0,4% resp. 0,3% aus. Eine ähnlich bescheidene Zunahme verzeichnete Japan mit 0,3%. In Lateinamerika verschärfte sich die Wirtschaftskrise in Argentinien, während die Entwicklung in den anderen Staaten uneinheitlich verlief.

Die **Teuerung** auf Konsumentenstufe bildete sich in den meisten Industriestaaten zurück: massiv in den USA (von 2,8% auf 1,6%) hingegen nur schwach im Euro-Raum (von 2,5% auf 2,4%) und in Grossbritannien (von 2,1% auf 2,0). In Japan verzeichnete man zum vierten Mal hintereinander ein rückläufiges Preisniveau. Das Ausbleiben einer wirtschaftlichen Erholung wirkte sich negativ auf die **Beschäftigung** aus. Die Arbeitslosenquote stieg im Jahresmittel sowohl in den USA (auf 5,8%) als auch im Euro-Raum (8,3%), im Vereinigten Königreich (5,2%) und in Japan (5,5%) an.⁴⁸

ANDERES
DATUM: 01.01.2003
HANS HIRTER

Nach der Beendigung des Irak-Kriegs **begann sich die Weltwirtschaft im Sommer wieder zu erholen**. Wichtige Impulse gingen dabei von der amerikanischen Wirtschaft und von den Schwellenländern Asiens, insbesondere China aus. Diese Entwicklung wurde durch die weiterhin vorwiegend expansive Geldpolitik der Industrieländer gestützt. In Europa – Ausnahme Grossbritannien – setzte der Konjunkturaufschwung allerdings wesentlich zögerlicher ein. In Deutschland verharrte das reale Bruttoinlandprodukt auf dem Vorjahresstand und in Frankreich fiel das Wachstum sehr bescheiden aus. Höhere Wachstumsraten wiesen hingegen die meisten süd-, mittel- und osteuropäischen Volkswirtschaften aus. Auch in wichtigen Staaten Lateinamerikas (u.a. Brasilien und Argentinien) belebte sich die Konjunktur. Trotz steigender Energiepreise sanken die Inflationsraten auf Konsumentenstufe in den meisten

Industrieländern erneut. Etwas höher als im Vorjahr lag die Teuerung in den USA und in Grossbritannien (2,3% resp. 2,8%), leicht tiefer im Euro-Raum (2,1%). Noch kaum Auswirkungen hatte der wirtschaftliche Aufschwung auf die Beschäftigungslage. Im Jahresmittel verzeichneten von den grossen Industriestaaten nur gerade Grossbritannien und Japan (5,0% resp. 5,3%) einen Rückgang der Arbeitslosenquote. In den USA stieg diese auf 6,1%, in der Euro-Zone gar auf 8,8% an.⁴⁹

Wirtschaftsordnung

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 24.08.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Un **accord de libre-échange entre** les États de l'AELE, dont fait partie **la Suisse, et le Mercosur** a été conclu fin août à Buenos Aires. Cet accord de libre-échange avec l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay exonère de droits de douane 95% des exportations suisses, supprime des obstacles techniques au commerce et garantit donc un accès facilité, pour les entreprises suisses, à ce marché d'Amérique du Sud. Le Conseil fédéral, par l'intermédiaire de Guy Parmelin (DEFR), a mis en avant l'importance d'un tel accord. Il a notamment mentionné le potentiel de 260 millions de consommateurs pour les entreprises helvétiques, l'impératif d'être sur un pied d'égalité avec les entreprises européennes et le besoin de renforcer les exportations. A l'opposé, les Verts et le parti socialiste ont brandi la menace du référendum. Lisa Mazzone (verts, GE) a pointé du doigt les lacunes de l'accord en termes de durabilité et de droits de l'homme, et a pris comme exemple, pour appuyer son argumentation, les incendies qui ont ravagé la forêt amazonienne durant l'été 2019, et donc la politique du gouvernement brésilien en la matière.⁵⁰

Geld, Währung und Kredit

Banken

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 12.12.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Avec une ligne similaire à celle de sa chambre sœur, la chambre des cantons a remanié le projet d'**introduction de l'échange automatique de renseignements (EAR) relatifs aux comptes financiers avec 41 Etats partenaires** élaboré par le Conseil fédéral. Alors que les premiers échanges devraient avoir lieu dès 2018, le Conseil des Etats a inscrit le principe de spécialité dans le projet de loi. Tout comme le Conseil national, il souhaite ainsi que les renseignements transmis ne puissent être utilisés qu'à des fins fiscales. L'objectif est de renforcer la protection juridique individuelle. Par contre, la chambre des cantons n'a pas estimé nécessaire d'introduire des mesures liées à la prévention de la corruption dans le pays partenaire. Les accords avec les 41 Etats partenaires ont été validés. Au final, le Conseil national s'est aligné sur les modifications du Conseil des Etats. Ainsi, l'UDC, qui se battait contre ces accords, a finalement dû baisser pavillon. Tous les accords, même ceux avec l'Arabie Saoudite et la Nouvelle-Zélande, ont été adoptés et les critères de prévention de la corruption abandonnés.⁵¹

Landwirtschaft

Tierische Produktion

MOTION

DATUM: 19.06.2001
FRANÇOIS BARRAS

Au niveau sanitaire enfin, la Confédération a prononcé plusieurs mesures au cours de l'année. Elle a notamment interdit à la consommation les organes à risque des ovins et des caprins: la tête et la moelle épinière des moutons et des chèvres âgés de plus de 12 mois au moment de l'abattage devront être incinérées. Interdiction aussi des engrais à base de déchets d'animaux. De plus, la Suisse a interdit toute importation de viande de porc en provenance de l'Autriche, suite à la découverte dans ce pays de cochons élevés à grand renfort d'antibiotiques, d'hormones de croissance et de calmants. **Les hormones de croissance** étaient déjà au centre de la motion Sandoz (prd, VD) demandant l'interdiction de toute viande de bœuf américain traité par ces moyens: une commission du Conseil des Etats a rendu un avis négatif. Selon elle, cette disposition irait à l'encontre des règles de l'OMC et risquerait d'entraîner des mesures de rétorsion de la part des Etats-Unis. Le plénum a suivi l'avis de la commission en rejetant le point 1 de la motion (interdiction de la viande bovine en provenance des Etats-Unis) et a proposé de transmettre sous forme de postulat les points 2, 3 et 4 de la motion, visant à une meilleure transparence sur la provenance, la composition et les dangers éventuels de la viande traitée aux hormones. Enfin, l'augmentation dramatique des **cas de fièvre aphteuse** en Grande-Bretagne, puis dans certains autres pays européens, ont conduit les autorités suisses à prendre des mesures radicales. Dès les premiers cas de

bêtes malades outre-Manche, l'OVF a interdit l'importation du bétail et de tout produit laitier ou carné venant de Grande-Bretagne via le trafic voyageur ou marchandise. Face à la croissance continue de la maladie et à la découverte de foyers infectieux en France et en Italie, l'office a en outre bloqué l'accès au bétail vivant – bœuf, agneau et chèvre – en provenance de l'UE (Celui-ci représente environ 1500 têtes par an destinées à l'élevage, tout bétail compris.), autorisant toutefois l'importation de viande. Une mesure similaire a ensuite été prononcée contre la viande d'origine argentine, elle aussi touchée par la fièvre aphteuse. Les interdictions ont été levées en milieu d'année, à la colère de certains milieux paysans.⁵²

Infrastruktur und Lebensraum

Energie

Kernenergie

La Suisse a adhéré au **Generation IV International Forum (GIF)**. Cet organisme, mis sur pied en 2001 par le Département américain de l'énergie, réunit dix pays souhaitant développer le réacteur nucléaire de la quatrième génération. Celui-ci devrait en théorie voir le jour en 2030. L'objectif du GIF est de proposer un concept plus économique, plus sûr, produisant moins de déchets et qui limite la prolifération nucléaire. L'idée est notamment de réduire la durée de confinement total des déchets nucléaires de plusieurs centaines de milliers d'années à quelques milliers. Le GIF est une instance de coordination. Elle permet de passer en revue les concepts technologiques et de proposer des axes de recherche et de développement. Les recherches nécessaires seront cependant mises en œuvre dans les différents pays membres et financés par eux. Les fruits des travaux des différents pays sont en principe à disposition de tous. En se joignant au GIF, la Suisse s'est associée à un groupe, comprenant l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Brésil, le Canada, la Corée du Sud, la France, le Japon, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.⁵³

ANDERES
DATUM: 20.06.2002
PHILIPPE BERCLAZ

Sozialpolitik

Gesundheit, Sozialhilfe, Sport

Sozialhilfe

Grenzen der heutigen Organisation der Opferhilfe zeigten sich bei der nur sehr schleppend anlaufenden Hilfe für die **Opfer des Attentats von Luxor** (Ägypten), bei dem im November des Vorjahres 58 Touristinnen und Touristen, 36 davon aus der Schweiz, ums Leben gekommen waren. Die Welle des Mitgefühls, die damals durch das ganze Land gegangen war, hatte bei den Betroffenen (Überlebende und Angehörige) besonders hohe Erwartungen geweckt. Als dann – vor allem im Bereich der finanziellen Leistungen – nicht so schnell und unbürokratisch reagiert wurde wie erhofft, regte sich allgemeine Kritik vor allem an den Bundesbehörden. Dabei gehört die Opferhilfe eindeutig in die Kompetenz der Kantone, was auch zu verschiedenen Formen der Handhabung führen kann. Die Situation, dass Opfern von Bundesräten Hilfe versprochen wird, die dann mehrheitlich von den Kantonen zu leisten ist, liess den Ruf nach einer nationalen Koordinationsstelle laut werden.⁵⁴

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 17.11.1998
MARIANNE BENTELI

Soziale Gruppen

Frauen und Gleichstellungspolitik

Un des premiers pas vers la **grève féministe et des femmes* du 14 juin 2019** a été franchi lors des assises féministes romandes en juin 2018. Un groupe d'environ 120 femmes, issues des milieux syndical, politique, culturel ou simplement de la société civile ont réagi aux mobilisations internationales (manifestations contre l'interdiction de l'avortement en Pologne, contre les violences sexistes en Argentine, Women's march contre le président Trump aux USA, grèves féministes en Espagne et mouvement #metoo) et ont voulu apporter leur pierre à l'édifice. Le renvoi en commission de l'article sur l'égalité par le Conseil des Etats a également joué le rôle de déclencheur.

Le choix de la date du 14 juin se situe dans la lignée historique des mobilisations féministes en Suisse. Le 14 juin 1981, dix ans après l'obtention du droit de vote pour les femmes, le principe d'égalité était entériné dans la Constitution. Or, comme trop peu de progrès ont été constatés, une grève des femmes nationale a été lancée par l'Union syndicale suisse, exactement dix ans plus tard. En ce 14 juin 1991, plus de 500'000 femmes ont manifesté, faisant grève, pour celles qui le pouvaient, du travail, qu'il soit domestique ou salarié. Des balais et serpillières étaient suspendus aux fenêtres, les maîtresses d'écoles et travailleuses de crèche sont descendues dans la rue avec les enfants, une grève de la consommation a été revendiquée. La revendication principale de 1991 était l'ancrage dans la loi de l'article constitutionnel sur l'égalité. S'ensuivait une série de revendications tournant principalement autour du travail (égalité salariale, places de crèches à prix accessible, interdiction du travail de nuit pour tou-te-s, formation continue, etc.) et des violences (protection contre le harcèlement et les abus sexuels au travail et dans la vie privée). La loi demandée a été votée en 1995, et depuis, quelques victoires pour la cause des femmes ont été obtenues: légalisation de l'avortement en 2002 et congé maternité en 2005.

Pour les organisatrices de la grève de 2019, ce n'est de loin pas suffisant. Un nouveau manifeste a été rédigé, comprenant une vingtaine de revendications. Le thème du travail y est encore présent, avec des revendications comme celles de l'arrêt de la discrimination, de la valorisation du travail domestique et de care, ainsi que des rentes qui permettent de vivre dignement. La question des violences fait également écho aux demandes de 1991, avec des revendications pour une prise au sérieux plus importante des victimes de viol ou d'abus. Le manifeste de 2019 se distingue de son prédécesseur par une prise en compte plus importante de l'intersectionnalité, comme en témoigne l'astérisque accolé au mot «femme*» dans les communications relatives à la grève. Cet astérisque signifie que le terme «femme*» s'applique ici à tou-te-s, à l'exception des hommes cisgenre. Ainsi, les personnes trans, queer ou intersexe sont représentées par le mouvement. Ce souci des personnes qui sont traditionnellement peu représentées dans le débat public s'illustre par un nombre important de revendications. Le manifeste exige la fin des discriminations pour les personnes LGBTQIA+ et une éducation plus importante aux choix en termes de genre et de sexualité. Les femmes* non suisses ou sans titre de séjour légal sont également représentées dans le manifeste, puisque ce dernier réclame la fin des discriminations racistes, la prise en compte du travail fourni par les femmes* sans papiers et la reconnaissance des violences sexistes et de genre comme motif d'asile. Un nombre important de revendications s'attaque aux stéréotypes de genre, demandant une formation des personnes travaillant dans les écoles sur ces questions. De même, une éducation sexuelle qui aborde également la vie affective et sexuelle, le plaisir, et spécialement le plaisir féminin ainsi que les variétés d'orientation sexuelles et de genre doit, selon le manifeste être dispensée dans les écoles par des spécialistes de la santé sexuelle. Un appel à une société moins autoritaire, plus ouverte, plus horizontale, en définitive, moins patriarcale, clôt le manifeste.

Le mouvement pour la grève féministe et des femmes* 2019 se compose de plus d'une vingtaine de collectifs locaux et de nombreux groupes informels qui ont pour but d'animer la journée du 14 juin. Les séances d'organisation et de coordination de la grève étaient non mixtes, pour permettre aux femmes* de mener elles-mêmes leur lutte. Les hommes sont les bienvenus pour apporter leur aide, en soutien. Cette décision a été à la source de nombreuses critiques, mais a été maintenue, car il est selon les organisatrices crucial pour les femmes* de s'emparer de la parole à cette occasion, leurs voix n'étant que trop peu entendues le reste du temps. Plusieurs collectifs d'hommes solidaires ont d'ailleurs vu le jour, ces messieurs se proposant de remplacer au travail les femmes* qui ne pourraient sinon pas participer ou alors de s'occuper des garderies prévues sur les sites des différentes manifestations le jour J.

L'appel à la grève a été formellement lancé le 10 mars, lors des assises féministes qui ont suivi la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, le 8 mars 2019.⁵⁵

Parteien, Verbände und Interessengruppen

Parteien

Grosse Parteien

In Anbetracht der zunehmenden Christenverfolgung in Ländern des arabischen Raums schlug die CVP vor, Entwicklungshilfe zukünftig von der Beachtung von **Menschenrechten** und **Religionsfreiheit** abhängig zu machen. Länder, in denen Christen verfolgt würden, wie beispielsweise Ägypten, Pakistan oder Afghanistan sollten keine Entwicklungsgelder mehr erhalten.⁵⁶

Verbände

Landwirtschaft

Am 1. November 2017 verabschiedete der Bundesrat die Gesamtschau zur mittelfristigen Weiterentwicklung der Agrarpolitik, deren Ziel es war, dass die Schweiz innerhalb der nächsten vier Jahre neue Handelsabkommen abschliessen sollte, was mit einem partiellen Abbau der Zölle für ausländische Agrarprodukte einhergehen würde. Der **Schweizer Bauernverband (SBV) wehrte sich vehement gegen den angestrebten Zollabbau des Bundesrats**. Ein Dorn im Auge war dem SBV insbesondere ein Satz auf Seite 59 der Gesamtschau: «Vor diesem Hintergrund wird der Bundesrat in der mittelfristigen Weiterentwicklung der Agrarpolitik einen Grenzschutzabbau im Agrarbereich anstreben, der die Preisdifferenz zwischen dem In- und Ausland um 30 bis 50 Prozent reduziert.» In einer gleichentags veröffentlichten Stellungnahme mit dem Titel «Bundesrat missachtet Volkswillen und will Landwirtschaft opfern» machte der SBV geltend, dass es für die Schweizer Bauern ohne Grenzschutz keine «auch nur annähernd kostendeckende Produzentenpreise» mehr geben würde, was auch die Direktzahlungen des Bundes nicht kompensieren könnten. Auch stehe der im September 2017 von der Stimmbevölkerung klar angenommene Verfassungsartikel über die Ernährungssicherheit im Widerspruch zu den agrarpolitischen Absichten des Bundesrates. Mehr Freihandel würde eine nachhaltige und tierfreundliche einheimische Produktion nicht stärken, im Gegenteil, dadurch würde sich der Strukturwandel verschärfen und der Rückgang von landwirtschaftlichen Betrieben weiter vorangetrieben, monierte der SBV. Der Bauernverband riet dem Bundesrat, die Gesamtschau zu «schreddern» – neue Ideen, nicht alte Ideologien seien gefragt. In einem Interview mit der Berner Zeitung verteidigte der zuständige Bundesrat Schneider-Ammann den Kurs des Bundesrates. Die EU stehe kurz vor einem Freihandelsabkommen mit den vier Staaten des Mercosur-Wirtschaftsraums (Brasilien, Argentinien, Paraguay und Uruguay), was es in Zukunft etwa der deutschen Industrie aufgrund von Zollreduktionen erlauben werde, viel billiger in diese Staaten zu exportieren. Wolle die Schweizer Wirtschaft im Exportmarkt gegenüber der europäischen Industrie konkurrenzfähig bleiben und keine Arbeitsplätze an die Nachbarstaaten verlieren, dann müsse man beim Mercosur-Abkommen nachziehen. Er versuchte die Bauern damit zu besänftigen, dass «kein Mensch von komplett zollfrei [redet]» und im äussersten Fall die Hälfte des heutigen Schutzes aufgegeben werden müsste. Niemand wolle die Landwirtschaft abschaffen, das sei eine masslose Übertreibung, so Schneider-Ammann. Zu beruhigen vermochte das den Bauernverband jedoch nicht; an der Jahresmedienkonferenz im Januar 2018 im solothurnischen Derendingen bekräftigte der SBV seine Haltung. «Fairer Handel statt Freihandel» war das Credo des Bauernverbandes, denn eine nachhaltige, umweltschonende und tierfreundliche Landwirtschaft sei nicht möglich zu Weltmarktpreisen.

Kurz darauf spitzte sich die Lage zwischen Bauernverbandspräsident Markus Ritter und Wirtschaftsminister Schneider-Ammann zu. Der SBV wollte bei Schneider-Ammann persönlich vorsprechen und bat in einem Brief um ein Gespräch, um die «Zusammenarbeit und die Kommunikation zu besprechen», so Ritter im St. Galler Tagblatt. Die Verbandsspitze hatte sich bei der Erarbeitung der Gesamtschau des Bundesrates übergangen gefühlt, da sie vorgängig nicht angehört worden sei. Schneider-Ammann schlug das Angebot jedoch aus: «Ein separates Treffen mit Vertretern des Bauernverbandes ist nicht geplant», liess sich das WBF in einigen

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 22.07.2011
MARC BÜHLMANN

VERBANDSCHRONIK
DATUM: 01.11.2017
SAMUEL BERNET

Medien zitieren. Stattdessen wolle man im Februar 2018 alle Beteiligten an einen runden Tisch zum Mercosur-Agrar-Gipfel einladen, um ein Freihandelsabkommen mit dem südamerikanischen Wirtschaftsraum zu diskutieren. Diese Einladung schlug am 24. Januar 2018 wiederum der Bauernverband aus. Die Gesamtschau des Bundesrates stelle keine Grundlage für eine zukunftsfähige Landwirtschaft dar, hiess es in einer Medienmitteilung des SBV. Einige vom Bundesrat gemachte Annahmen seien «komplett unrealistisch», so etwa die Kostenentwicklung bei den meisten Vorleistungen oder was die Löhne für die landwirtschaftlichen Angestellten angehe. Hinzu komme, dass ein Plan fehle, wie die «massiven Verluste der Bauernfamilien» aufgefangen würden.

Nachdem der Mercosur-Agrar-Gipfel in Bern tatsächlich ohne Bauernverband abgehalten worden war – andere agrarwirtschaftliche Verbände wie die Schweizer Milchproduzenten, IP-Suisse, Bio-Suisse, die Agrarallianz oder Proviande hatten daran teilgenommen – äusserten die Medien Skepsis gegenüber der Strategie des SBV. «Trotzende Bauern befremden» über titelte die «Nordwestschweiz» ihren Kommentar, in welchem der Bauernverband aufgefordert wurde, die Marktöffnung aktiv mitzugestalten, anstatt sich «trotzig im Reduit zu verschanzen». Die NZZ sprach von einem «Eigentor des Bauernverbands», weil die Bauern mit der Gesprächsverweigerung die Sympathien der breiten Bevölkerung und der Wirtschaft aufs Spiel setzen würden.

Im April 2018 reiste eine 50-köpfige Delegation unter der Leitung Schneider-Ammans nach Südamerika in die Mercosur-Staaten, um Informationen aus erster Hand zu erhalten; auch dieser Reise blieb der SBV fern. Es war der negative Höhepunkt in der Beziehung zwischen dem Bauernverband und dem WBF; danach trat etwas Entspannung ein. Glaubt man den Mutmassungen in den Medien, so dürften insbesondere erste Zahlen in den Verhandlungen zwischen den Mercosur-Staaten und der EU dazu beigetragen haben. Nach aktuellstem Angebot wollte die EU jährlich einen Import von rund 100'000 Tonnen Rindfleisch zulassen; auf die Bevölkerung der Schweiz umgerechnet wären das rund 2'000 Tonnen Rindfleisch, dessen Import die Schweiz zu tieferen Zolltarifen zulassen müsste, würde das Schweizer Abkommen inhaltlich jenem der EU gleichen. Bei einem jährlichen Schweizer Konsum von 100'000 Tonnen Rindfleisch, wovon bereits heute 45'000 Tonnen importiert würden, scheine das verkraftbar, kommentierte die «Nordwestschweiz».

Ende April nahmen Schneider-Ammann und Ritter den Gesprächsfaden wieder auf und vereinbarten ein Treffen, bei dem es jedoch zu keiner sachlichen Einigung kam – Schneider-Ammann hielt nach wie vor an jenem Satz auf Seite 59 fest, aufgrund dessen der Bauernverband auf die Barrikaden gegangen war. Immerhin gestand Ritter anfangs Mai in der NZZ ein, dass er nicht grundsätzlich gegen Freihandel sei, dass es aber rote Linien gebe, beispielsweise solle auch in Zukunft zugunsten der Ernährungssicherheit der heutige Anteil der importierten Lebensmittel von rund 40 Prozent beibehalten werden und nicht weiter steigen. Zeit für eine «Versachlichung der Diskussion» bleibe, so Ritter, weil acht betroffene EU-Länder zum EU-Mercosur-Abkommen Vorbehalte geäussert hätten und damit jene Verhandlungen noch andauern dürften. Einig seien sich Schneider-Ammann und Ritter jedoch gewesen, dass es in der Kommunikation zwischen dem Bundesamt für Landwirtschaft (BLW) und dem Bauernverband Verbesserungspotenzial gebe; seither tausche man sich wieder aus.

Am 4. Juni 2018 wurde die Gesamtschau des Bundesrates im Nationalrat behandelt und mit 108 zu 74 Stimmen (7 Enthaltungen) zur Überarbeitung an den Bundesrat zurückgewiesen, womit sich die Aggrarlobby im Parlament vorerst gegen den Bundesrat durchsetzen konnte.⁵⁷

1) Medienmitteilung EDA vom 1.2.2011; NLZ, 2.2.11; SGT, 31.3.11

2) NZZ, 17.12. und 19.12.13

3) BBl, 2014, S. 5265 ff.; Presse vom 22.5.14; TA, 2.6.14.

4) Medienmitteilung BR vom 15.11.19; Medienmitteilung BR vom 15.2.19; Medienmitteilung BR vom 17.5.19; Medienmitteilung BR vom 30.8.19

5) Presse du 13.9.90.

6) BO CE, 1991, p.121ss.; BO CN, 1991, p.572ss.; FF, I, 1991, p.887ss.

7) FF, 2013, p. 3023; Communiqué du DFAE du 22.5.13; LT, 23.5.13.

8) 24 Heures, 10.1.95; presse des 15.6 et du 7.12 au 9.12.95; JdG, 19.8.95.

9) NZZ, 27.1.07.

10) FF, 2008, p. 843 ss.

11) Medienmitteilung EDA vom 29.9.11.

12) FF, 1992, p. 1116; NZZ, 23.2.91.

13) Presse du 2.2.93.

14) Presse du 29.1.94.

15) NZZ et 24 Heures, 25.5.94.

16) NQ, 6.7.94 (Vietnam); presse des 22.7, 25.7 (Etats-Unis), 4.8 (Chili et Argentine) et 10.10.94; NZZ, 12.10.94 (Indonésie).

- 17) NZZ, 16.4 et 24.4.97; NQ, 16.4 et 21.4.97; JdG, 19.4.97; presse des 22.4, 23.4 et 28.4.97; 24 Heures, 25.4.97; BaZ, 26.4.97.83
- 18) BO CE, 1997, p. 274 s.; BO CN, 1997, p. 1404 s. (Slovénie); BO CE, 1997, p. 275 s.; BO CN, 1997, p. 1405 s. (Vietnam); BO CE, 1997, p. 530 ss.; BO CN, 1997, p. 2191 ss. (E.-U.); BO CE, 1997, p. 532; BO CN, 1997, p. 2189 ss. (Vénézuéla); BO CE, 1997, p. 976 s.; BO CN, 1997, p. 2687 s. (Slovaquie); BO CE, 1997, p. 977 s.; BO CN, 1997, p. 2817 s. (Danemark); BO CE, 1997, p. 978 s.; BO CN, 1997, p. 2818 ss. (Canada); BO CE, 1997, p. 1112 s. (Argentine); BO CE, 1997, p. 1113 s. (France); FF, 1997, II, p. 1028 ss.; FF, 1997, II, p. 977 ss.; FF, 1997, III, p. 1015 ss.; FF, 1997, III, p. 1281 ss.; FF, 1997, III, p. 989 ss.; FF, 1997, IV, p. 1025 ss.; FF, 1997, IV, p. 365 ss.
- 19) BO CN, 1998, p. 550 s.; BO CN, 1998, p. 551 ss.; FF, 1999, p. 915 ss.
- 20) LT, 29.11.99.
- 21) BaZ et Lib., 16.9.00
- 22) LT, 25.11.00; Lib., 22.2.00; LT, 24.2.00; NZZ, 16.2.00
- 23) FF, 2001, p. 4680 ss.65
- 24) Presse du 14.1, du 3.2, du 20.2 et du 23.2.04; NZZ, 25.2.04; NF, 25.2.04; LT, 1.5.04; NZZ, 28.5.04 et communiqué de presse du DFAE du 24.5.04; presse du 25.6 au 29.6, du 17.8, du 24.9, du 12.10, du 12.11 et des 26.11, 27.11 et 29.11.04.
- 25) LT, 4.2.05; Lib., 7.2.05; NZZ, 26.2 et 30.3.05; TG, 18.6.05; LT, 24.6.05; 24h, 28.6.05; communiqué de presse du DFAE, 25.7.05; LT, 3.8, 14.10 et 31.10.05; QJ, 29.11.05; NZZ, 15.12.05.
- 26) FF, 2007, p. 7953 ss.
- 27) NZZ, 7.1.08; Lib., 10.1.09 et NZZ, 15.1.08; NZZ, 3.3.08; 24h et NZZ, 13.5.08; LT, 27.6.08; LT et NZZ, 5.8.08; LT, 3.10.08; LT et NZZ, 4.10.08; presse du 11.11.08; LT, 23.12.08.
- 28) BO CE, 2008, p. 41 s.; BO CN, 2008, p. 1303 s.
- 29) BBl, 2011, S. 1649 ff.
- 30) Medienmitteilung EDA vom 11.2.11.
- 31) AB SR, 2011, S. 476 ff. und 1037; AB NR, 2011, S. 1819 ff. und 1869; BBl, 2011 S. 7507; NZZ, 8.6.11.
- 32) Communiqué du DFAE du 12.1.12; Communiqué du DFAE du 21.2.12; Communiqué du DFAE du 5.3.12; Communiqué du DFAE du 16.3.12.; Communiqué du DFAE du 23.3.2012; Communiqué du DFAE du 18.5.12; Communiqué du DFAE du 26.7.12; Communiqué du DFAE du 20.8.12; Communiqué du DFAE du 5.9.12.; Communiqué du DFAE du 10.9.12; Communiqué du DFAE du 19.9.12; Communiqué du DFAE du 5.10.2012; Communiqué du DFAE du 21.9.12 et 8.10.12; Communiqué du DFAE du 23.10.2012; Communiqué du DFAE du 29.10.12; LT, 8.12.12; Communiqué du DFAE du 12.11.12.12; Communiqué du DFAE du 4.12.12; Communiqué du DFAE du 14.12.12.
- 33) NZZ, 15.10.12.
- 34) LT, 29.7.13; Lib, 23.8.13.
- 35) BO CE, 2015, p. 683; BO CN, 2015, p. 1304; FF, 2014, p.8427
- 36) inauguration du nouveau canal de Suez
- 37) Communiqué du DFAE du 03.11.14
- 38) Rapport CF du 14.12.2018
- 39) FF, 1991, p. 393 ss.; Rapp.gest., 1990, p. 345 s.
- 40) FF. I, 1991, p.1091ss.
- 41) Lib., 13.1.05; LT, 24.3 et 11.6.05; Lib., 15.7.05 et NZZ, 20.7.05; Bund et TG, 21.7.05; QJ, 25.11.05.; BO CE, 2005, Annexes II, p. 130 s.
- 42) DFE, Communiqué de presse, 10.2.10; LT, 26.3.09.
- 43) AB NR, 2011, S. 1263; AB SR, 2011, S. 1293 ff.
- 44) Communiqué du DEFR du 26.2.15.
- 45) BO CE, 2019, p. 241 ss.; BO CE, 2019, p. 5 ss.; BO CN, 2019, p. 532 ss.; BO CN, 2019, p. 623 ss.; FF, 2019, p. 1585 ss.
- 46) AB NR, 2014, S. 307 ff.; AB SR, 2014, S. 43 ff.; BBl, 2014, S. 1627 ff.; BBl, 2014, S. 3011 f.; Medienmitteilung VBS vom 12.2.14.pdf
- 47) SNB, Geschäftsbericht, 2000, S. 7 ff.4
- 48) Schweizerische Nationalbank, 95. Geschäftsbericht 2002, S. 7 ff.
- 49) Schweizerische Nationalbank, 96. Geschäftsbericht 2003, Bern 2004, S. 7 ff.
- 50) Communiqué de presse CF du 24.08.2019; NZZ, 22.8.19; LT, 24.8.19; BaZ, LT, Lib, 26.8.19; BaZ, LT, NZZ, TG, 27.8.19; TA, 29.8.19; LT, 31.8., 4.9.19; WoZ, 5.9.19; LT, 24.9.19
- 51) BO CE, 2017, pp.861 s.; BO CE, 2017, pp.948 s.; BO CN, 2017, pp.1970 s.; NZZ, 6.12.17; NZZ, 13.12.17
- 52) BO CE, 2001, p. 402 ss.; LT, 21.2.01 (moutons et chèvres); 7.3 (engrais) et 24.1.01 (Autriche); TG, 3.3.01.; Presse du 27.2 (bétail anglais) et 14.3.01 (bétail UE); NF, 15.3.01 (Argentine); LT, 11.5.01 (levée de l'interdiction).
- 53) Presse, 20.6.02.
- 54) NLZ, 26.2.98; Presse vom 10.11.98; BaZ, 27.5.98; Presse vom 16.6., 10.9., 15.9. und 17.11.98
- 55) Manifeste pour la grève féministe et des femmes du 14 juin 2019_20190310_104.0.pdf; Lib, 19.8.18; AZ, So-Bli, SoZ, 10.3.19; LT, Lib, 11.3.19; BaZ, 12.3.19; LT, 28.3.19; Lib, 5.4.19; LT, 9.4.19; Exp, 15.4.19; TG, 17.4., 18.4.19
- 56) Lib., 21.7.11; SN, 22.7.11.
- 57) Bericht BR vom 01.11.17; Medienmitteilung Bauernverband vom 01.11.17; Medienmitteilung Bauernverband, 24.01.2018; Medienmitteilung Bundesamt für Landwirtschaft, 1.11.2017; Medienmitteilung des Schweizer Bauernverbands, 03.01.2018; AZ, 2.11., 4.11.17; LZ, 6.11.17; BZ, 7.11., 8.11.17; Blick, 29.11.17; AZ, 2.12.17; NZZ, 4.1.18; LZ, SGT, 8.1.18; AZ, 11.1.18; TA, WoZ, 25.1.18; LZ, SGT, 2.2.18; WW, 15.2.18; TA, 20.2.18; AZ, NZZ, TA, 21.2.18; AZ, 3.3.18; TA, 14.3.18; AZ, SGT, 16.3.18; AZ, 9.4.18; NZZ, 27.4., 3.5.18; AZ, SGT, 4.5.18; AZ, 9.5.18; TA, 12.5.18; NZZ, 2.6.18; AZ, NZZ, TA, 5.6.18; TA, 6.6.18